



fabula  
Les Colloques

**Fabula / Les Colloques**  
**Accuser réception**

---

# Le cas Bossuet. Redéfinir et reconfigurer la littérature

**Cinthia Meli**

---

**fabula**  
LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE



## **Pour citer cet article**

Cinthia Meli, « Le cas Bossuet. Redéfinir et reconfigurer la littérature », *Fabula / Les colloques*, « Accuser réception », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document6565.php>, article mis en ligne le 12 Mars 2020, consulté le 16 Juillet 2025

---

---

# Le cas Bossuet. Redéfinir et reconfigurer la littérature

**Cinthia Meli**

---

En quatre ans, entre 2013 et 2017, la *Revue Bossuet* a publié trois numéros consacrés à la réception de Bossuet aux xviii<sup>e</sup>, xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles, pour un nombre total de dix-huit articles<sup>1</sup>, des études qu'Anne Régent-Susini inscrit, dans ses introductions aux deux dernières livraisons<sup>2</sup>, dans le prolongement de travaux antérieurs du même type, pour la plupart récents, qui élèvent le nombre total d'études de réception consacrées à Bossuet à près de trente-cinq<sup>3</sup>. Le phénomène attire l'attention aussi bien par son ampleur que par sa concentration, et il demande à être interrogé dans la perspective qui est celle de ce colloque en ligne de *Fabula* : pourquoi autant d'études sur la réception de Bossuet ? et surtout, pourquoi maintenant ? quels sont les enjeux épistémologiques et quel est l'intérêt méthodologique de ces publications, prises singulièrement et dans leur ensemble ?

Il convient en préambule de réinscrire le phénomène dans le cadre plus large des travaux consacrés à Bossuet, qui connaissent également depuis les années 2000 un développement important, mettant fin à près de soixante-dix ans de quasi-silence<sup>4</sup>. Le fait est d'abord attribuable à des raisons circonstancielles (édition en poche du *Carême du Louvre* par Constance Cagnat-Deboeuf, en 2001, suivie de son inscription au programme des concours d'agrégation, en 2002, colloques du tricentenaire de la mort de Bossuet, en 2004, et réorientation scientifique de la *Revue Bossuet* par Gérard Ferreyrolles, à partir de 2010), mais, plus profondément, il atteste peut-être un élargissement du champ des études littéraires à des auteurs de niche, favorisé par un nombre croissant de doctorants et par la valorisation des approches interdisciplinaires<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, cet intérêt renouvelé pour Bossuet, de la part

---

<sup>1</sup> Il s'agit des numéros 4, 6 et 8 de la *Revue Bossuet*, consacrés respectivement à la réception de Bossuet aux xxe, xixe et xviii<sup>e</sup> siècles. Le détail des études réunies dans ces trois numéros est donné dans la bibliographie finale, études auxquelles renvoient, dans les notes, les noms d'auteurs suivis de la mention « art. cit ».

<sup>2</sup> Anne Régent Susini, « Ouverture. À Rebours », *Revue Bossuet*, 6, 2005, p. 11-15, et « Bossuet au xviii<sup>e</sup> siècle. Bref état des lieux », *Revue Bossuet*, 8, 2017, p. 13-20.

<sup>3</sup> Elles sont également recensées dans la bibliographie finale.

<sup>4</sup> Silence à peine interrompu par les thèses de doctorat de Aimé-Georges Martimort (*Le Gallicanisme de Bossuet*, Paris, Éditions du Cerf, 1953), Jacques Truchet (*La Prédication de Bossuet*, Paris, Éditions du Cerf, 1960), Thérèse Goyet (*L'Humanisme de Bossuet*, Paris, Klincksieck, 1965) et Jacques Le Brun (*La Spiritualité de Bossuet*, Paris, Klincksieck, 1972), qui n'entraînent toutefois pas un renouvellement des études bossuésiennes. Par contraste, l'entreprise de réédition des œuvres de Bossuet (*Œuvres oratoires, Correspondance, Maximes et réflexions sur la comédie, Traité de la concupiscence*), dirigée dans le premier tiers du xxe siècle par Eugène Levesque et Charles Urbain, a été précédée et accompagnée d'un nombre très important de travaux académiques et d'ouvrages critiques sur Bossuet. Voir sur ce point les articles mentionnés en annexe de Jean-Thomas Nordmann et moi-même.

de l'édition, des institutions d'enseignement et des chercheurs, s'est peut-être accompagné d'un malaise dont les études de réception pourraient être à la fois le symptôme et le remède : malaise déontologique, d'abord, attaché à l'enseignement d'un auteur associé à une idéologie autoritaire (aussi bien en matière politique que religieuse), que le xix<sup>e</sup> siècle ressaisissait du reste dans la notion de *bossuétisme*<sup>6</sup> ; malaise épistémologique, ensuite, qui tient à la littéarité problématique de Bossuet, qu'attestent les aléas de sa postérité (Bossuet étant relégué au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, après deux siècles de domination sur le canon littéraire scolaire, dans le camp des auteurs sans autre valeur que stylistique<sup>7</sup>) ; malaise didactique, enfin, lié à la détermination d'outils d'analyse adaptés à un *corpus* réduit par l'édition scolaire aux sermons et aux oraisons funèbres<sup>8</sup> et, partant, faussement singulier<sup>9</sup>. À ce triple égard, Bossuet constitue un *cas*, au sens fort du terme : un *hapax* auctorial, posant problème à la discipline qui le prend pour objet et appelant en tant que tel « une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau de raisonnement, où le sens de l'exception puisse être, sinon défini par rapport aux règles établies auxquelles il déroge, du moins mis en relation avec d'autres cas, [...] susceptibles de redéfinir avec lui une autre formulation de la normalité et de ses exceptions<sup>10</sup>. » Or la solution, dans le cas de Bossuet, pourrait justement bien passer par l'étude de sa réception, qui permet d'une part de saisir son ubiquité disciplinaire (Bossuet pouvant être considéré comme un auteur, c'est-à-dire une autorité, aussi bien par la littérature que par la théologie, la philosophie et l'histoire) et d'autre part sa vertu opératoire pour l'idée même de littérature (la production de Bossuet interrogeant les critères de littéarité et, partant, les configurations de la discipline qui le prend pour objet).

<sup>5</sup> Le site [www.theses.fr](http://www.theses.fr) recense ainsi dix thèses de littérature consacrées à Bossuet, inscrites ou soutenues depuis 2000 en France, auxquelles peuvent s'ajouter en Belgique et en Suisse celles de Fabrice Preyat (*Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, LitVerlag, 2007) et de moi-même.

<sup>6</sup> Sur cette notion et sur ses enjeux à la fin du xix<sup>e</sup> et au début du xx<sup>e</sup> siècle, voir mes articles « Jacques Denis et l'historiographie des xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles à l'orée des années 1890 », in S. Zékian et D. Antoine-Mahut (dir.), *Les Âges classiques du xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2018, p.95-111, et « Fénelon à l'épreuve de l'histoire littéraire (1894-1914) », in F. Trémolières et Ch.-O. Stiker-Metral (dir.), *Figures de Fénelon*, Paris, PUPS, à paraître.

<sup>7</sup> Le phénomène culmine dans le texte de Paul Valéry, « Sur Bossuet », composé en 1926, et intégré à *Variété I*, in *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1957, t. I, p. 498-499. Voir sur ce point Jean-Thomas Nordmann, art. cit. ; Antoine Compagnon, *La Troisième République des Lettres, de Flaubert à Proust*, Paris, Éditions du Seuil, 1983 ; ainsi que l'introduction à mon livre, *Le Livre et la Chaire. Les pratiques d'écriture et de publication de Bossuet*, Paris, Honoré Champion, 2014.

<sup>8</sup> Parmi les œuvres de Bossuet, seuls sont édités en poche les sermons du *Carême du Louvre* et les *Oraisons funèbres* ; le *Discours sur l'histoire universelle*, encore publié par GF en 1966, est désormais épuisé.

<sup>9</sup> L'absence, depuis les années 1960, d'éditions en poche des sermons ou oraisons funèbres de Bourdaloue, Fléchier, Massillon et Mascaron, fait des textes de Bossuet un *hapax* apparent dans la littérature française : ce n'était pas le cas aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, qui rééditaient encore les textes des autres prédicateurs.

<sup>10</sup> Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas. Reasonner à partir de singularités », *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 10-11.

C'est dans cette perspective épistémologique que s'inscrira la présente étude, fondée sur les trois livraisons de la *Revue Bossuet* recensées en ouverture : il s'agira moins de faire le bilan de leurs résultats effectifs, au risque de redoubler les synthèses qui en ont déjà été proposées<sup>11</sup>, que de rendre compte des méthodes et des modèles sur lesquels elles reposent, pour mettre en valeur leur intérêt et espérer élucider ainsi leurs raisons profondes. Je partirai des difficultés pratiques posées typiquement par les études de réception, encore plus lorsqu'elles sont occasionnelles, comme c'est le cas de celles qui m'occupent<sup>12</sup>, pour tenter d'en cerner les enjeux d'abord vis-à-vis des auteurs étudiés, et éventuellement des collectivités auxquelles ils appartiennent, et ensuite vis-à-vis de Bossuet et de la littérature, pensée à la fois comme un objet et comme une discipline. La réflexion aura pour enjeu la mise au jour, à partir du cas Bossuet, de trois régimes de littérarité à laquelle textes et auteurs peuvent être ramenés, et entre lesquels la discipline littéraire est peut-être appelée à prendre position.

## Terrains, indices, modalités

On n'insistera jamais assez sur les difficultés soulevées par les études de réception, qui sont du reste souvent entreprises de façon collective, et donc ponctuelle, à l'occasion de la tenue de colloques et de journées d'étude, et paraissent concerner en premier chef les auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. La première difficulté, qui s'est sans doute posée aussi bien aux contributeurs qu'aux initiateurs des trois numéros de la *Revue Bossuet*, tient à l'invention de terrains d'enquête : dans quels lieux et dans quels documents mesurer la réception d'un auteur à un moment et dans un espace donnés ? Aux réceptions éditoriales et institutionnelles, qui avaient déjà été en partie étudiées<sup>14</sup>, les auteurs des études publiées ont préféré la réception par les auteurs et les écrivains, qu'elle soit individuelle ou collective, avec des présupposés et des résultats distincts : les Bossuet de Voltaire, de l'abbé Yvon, de Lamartine, de Maistre, de Balzac, de Lamennais, de Flaubert, de Huysmans et de Green, côtoient au fil des trois numéros le Bossuet des encomiastes, des auteurs didactiques et des

<sup>11</sup> Voir Gérard Ferreyrolles, « Conclusions », *Revue Bossuet*, 4, 2013, p. 85-90 ; Anne Régent-Susini, « Ouverture. À Rebours », art. cit., et « Bossuet au xviii<sup>e</sup> siècle. Bref état des lieux », art. cit. ; ainsi que Stéphane Zékian, compte-rendu du numéro 2015/6 de la *Revue Bossuet*, xvii<sup>e</sup> siècle, 279, 2018, p. 351-354.

<sup>12</sup> Les numéros de la *Revue Bossuet* réunissent les contributions de trois journées d'études organisées respectivement à Meaux, le 15 septembre 2012, à Paris, à l'Université Paris-Sorbonne, le 27 septembre 2014 et à Paris, à l'Université Sorbonne Nouvelle, en 2016.

<sup>13</sup> En sus des trois journées consacrées à la réception de Bossuet, on recense des colloques sur les réceptions de Racine (1999), Corneille (2002, 2004), Malherbe (2005), Fénelon (2015), Boileau (2016), et Molière (2016, 2017)

<sup>14</sup> Voir notamment les études de Jacques Le Brun 1970 et 1980, Christian Albertan 2005, Damien Blanchard 2006, et Cinthia Meli 2014.

encyclopédistes du xviii<sup>e</sup> siècle, celui des critiques et des universitaires de la Belle Époque, celui des ecclésiastiques modernistes et enfin celui des auteurs antimodernes de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Reste que, à quatre exceptions près<sup>15</sup>, la réception envisagée inscrit d'emblée la littérarité de Bossuet et de son œuvre à l'horizon de la réflexion, qu'elle soit pensée explicitement comme l'effet du discours critique qui les prend pour objet, par le jeu des catégorisations, ou implicitement comme l'effet de la postérité littéraire que trouverait l'auteur parmi les écrivains français, et encore plus parmi les écrivains catholiques (encore que cette catégorie ne soit pas toujours aisée à manier) : rien d'étonnant à cela, si l'on tient compte du profil disciplinaire des contributeurs et des initiateurs des trois numéros de la *Revue Bossuet*. Il n'en demeure pas moins que le choix même des terrains d'enquête atteste une perspective biaisée, tout à la fois française et littéraire<sup>16</sup>, qui ne s'intéresse jamais à la réception de Bossuet hors de France<sup>17</sup> et n'envisage qu'en passant les autres identités qui peuvent lui être attribuées sur la base de ses divers écrits (controversiste, théologien, exégète, historien, philosophe)<sup>18</sup>. Or ces identités ont fait et font encore de lui une autorité dans d'autres disciplines, qui pourraient inclure l'étude de sa réception dans l'examen de leur propre histoire, en tant qu'il en constitue une des références<sup>19</sup>. L'usage d'outils numériques, appliqués aux corpus de textes disponibles sur internet, serait susceptible en outre de faire apparaître d'autres terrains d'investigation, qu'ils soient ou non attendus<sup>20</sup>. Encore ne faut-il pas surestimer l'efficacité de ces instruments de recherche et d'analyse, qui demandent à être développés et affinés pour faire entrer les études de réception dans l'ère du *big data*.

<sup>15</sup> Je pense aux études consacrées à la réception de Bossuet par l'abbé Yvon, de Maistre, Lamennais et les auteurs antimodernes, qui envisagent exclusivement Bossuet comme un théologien et comme un penseur politique.

<sup>16</sup> Telle n'était sans doute pas l'intention première des initiateurs des trois numéros de la *Revue Bossuet*, comme l'atteste le regret formulé par Anne Régent-Susini en introduction au numéro 6, consacré à la réception de Bossuet au xix<sup>e</sup> siècle (« Il a manqué sans doute un Bossuet chez Mme de Staël, un Bossuet chez Hugo, un Bossuet chez Bonald, un Bossuet chez Bloy – et d'autres Bossuet encore. », p. 11), et comme l'atteste le « bref état des lieux » qu'elle esquisse en préambule au numéro 8, dans lequel elle signale, après Christian Albertan, l'actualité de Bossuet parmi les théologiens du xviii<sup>e</sup> siècle, en dépit de son rejet par les Lumières, et appelle de ses vœux une enquête sur la réception de Bossuet hors de France.

<sup>17</sup> Sur cette réception étrangère de Bossuet, contemporaine ou ultérieure, voir les coups de sonde de Paola Vismara, Jean-Louis Quantin, Volker Kapp et Jacques Le Brun, art. cit.

<sup>18</sup> Le fait est par exemple visible dans les études consacrées par Béatrice Guion et Sophie Hache à la caractérisation et à l'appréciation de l'éloquence de Bossuet par des auteurs du xviii<sup>e</sup> siècle, un parti-pris assumé par la première (« C'est donc sur la réception de Bossuet écrivain que nous nous pencherons ici [...]. Il nous a semblé intéressant de considérer prioritairement ce que disent de la langue de Bossuet des auteurs qui n'ont pas de sympathie pour le christianisme qu'il défend [...] », art. cit., p. 23), et qui transparaît dans l'article de la seconde au détour de certaines remarques (« Les différents discours prononcés en 1704 [à l'occasion de la mort de Bossuet] sont sans doute assez décevants pour qui veut saisir la réception de Bossuet au moment où il disparaît », art. cit., p. 44).

<sup>19</sup> C'est ce qu'attestent par exemple les livres de Stéphane Drouin et de Nicolas Piqué, cités en annexe, qui, respectivement, redonnent à Bossuet sa place dans l'histoire de l'exégèse et dans l'histoire de l'histoire.

<sup>20</sup> On pense en particulier à l'application Ngram Viewer, qui permet d'observer l'évolution chronologique de la fréquence d'un ou plusieurs mots ou groupe de mots dans les sources imprimées numérisées.

La deuxième difficulté posée par les études de réception tient à ses indices mêmes, en particulier lorsqu'ils sont ténus. Car tous les auteurs étudiés dans les trois livraisons de la *Revue Bossuet* ne consacrent pas, comme Lamartine, comme les auteurs d'éloges du début du xviii<sup>e</sup> siècle ou comme les critiques et universitaires du tournant du xx<sup>e</sup> siècle, un ouvrage ou un article spécifiques à Bossuet, dont le titre porte le nom. Chez nombre d'auteurs étudiés, les indices de réception sont plus minces : ils tiennent dans les cas les plus simples à la mention de son nom et / ou du titre de ses ouvrages, et dans les plus compliqués à des citations tirées de ses œuvres ou à des allusions à celles-ci, que seuls une édition critique pourvue d'un bon index ou le hasard de textes numérisés sur internet permettent alors de repérer<sup>21</sup>. Car il faut oser le dire, au risque du truisme : on ne s'invente pas du jour au lendemain spécialiste d'un auteur aussi proluxe que Bossuet, à l'œuvre foisonnante et hétérogène, et dont la dernière édition complète, qui remonte au xix<sup>e</sup> siècle, ne compte pas moins de 31 volumes in-8<sup>o</sup><sup>22</sup>. Au-delà de leur caractère hasardeux, la minceur même des indices interroge, d'autant plus lorsqu'elle est couplée à leur discontinuité et à leur hétérogénéité : la réception de Bossuet est-elle dans ce cas significative ? et à quoi tient alors sa signification ? Dans le cas de *l'Encyclopédie*, étudiée par Adrien Paschoud, c'est bien la « faible densité du corpus bossuétiste » au sein des 72 000 articles que compte l'entreprise qui est en soi significative : elle témoignerait du processus de sécularisation du champ théologico-politique opéré au tournant du xviii<sup>e</sup> siècle et dont les philosophes seraient les héritiers<sup>23</sup>. C'est sur cet arrière-plan que les réceptions ponctuelles des œuvres théologiques et oratoires de Bossuet par l'abbé Mallet, l'abbé Morellet et Diderot, ainsi que par d'Alembert, Vauvenargues, Voltaire et l'abbé Yvon<sup>24</sup>, au sein ou autour de *l'Encyclopédie*, prennent leur relief : elles dessinent un paysage intellectuel complexe, où le discrédit général qui frappe la figure de Bossuet s'accommode ponctuellement et localement d'une révérence à l'égard de son éloquence et d'un usage, voire d'une instrumentalisation de ses écrits théologiques. Pour leur part, les études consacrées à la réception de Bossuet par Balzac, Flaubert, Huysmans et Green, attestent surtout la place qu'il a pu prendre au xix<sup>e</sup> et au xx<sup>e</sup> siècle dans l'institution scolaire<sup>25</sup> : Bossuet constitue un auteur classique, réduit pour les deux

<sup>21</sup> Il y a toutefois des exceptions à ce principe, qui dénotent une connaissance étendue de l'œuvre de Bossuet : ainsi Christiane Mervaud repère-t-elle dans la figure de l'abbé Théotime, de Voltaire, une allusion négative aux *Maximes et réflexions sur la Comédie*. « [...] dans l'œuvre de Voltaire, constate-t-elle, on peut distinguer des degrés de présence de Bossuet [...] les ouvrages du grand prédicateur sont pris en compte, même quand ils ne sont pas mentionnés » (art. cit., p. 95).

<sup>22</sup> Bossuet, *Œuvres complètes, publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité par F. Lachat*, Paris, Vivès, 1862-1875.

<sup>23</sup> Adrien Paschoud, art. cit., p. 59.

<sup>24</sup> Étudiés respectivement par Béatrice Guion, Christiane Mervaud et Sylviane Albertan-Coppola, art. cit.

<sup>25</sup> Voir Maxime Perret, Stéphanie Dord-Crouslé, Jean-Marie Seillan et Michael O'Dwyer, art. cit.

premiers écrivains étudiés à une collection d'expressions et d'images qui se rappellent à leur mémoire de façon hasardeuse, négligé par le troisième en raison même de son classicisme, et ramené par le dernier à un écrivain qu'il relit certes régulièrement, en raison même de son catholicisme, mais sans que ses œuvres nourrissent profondément sa pensée et sa sensibilité.

La troisième difficulté posée par les études de réception tient aux modalités de celle-ci, qui peuvent s'inscrire dans toutes sortes de configurations. Dans leur majorité, les indices mentionnés plus haut pointent vers une modalité intertextuelle, de la mention ponctuelle d'un titre de Bossuet à la citation intégrale d'un passage tiré d'un de ses textes. Mais si son ampleur peut varier, du mot au paragraphe, le phénomène est loin d'épuiser les cas de figure repérés au fil des études publiées dans les trois volumes de la *Revue Bossuet*. Sylviane Albertan-Coppola observe par exemple que l'abbé Yvon, dans son *Abrégé de l'Histoire de l'Église* (1766), cite à l'appui de son propos ici une phrase, là deux paragraphes tirés du *Sermon sur l'unité de l'Église*, et qu'il « entrelarde son propre texte de larges extraits de l'auteur, au point d'aboutir à une pure et simple compilation » ; mais elle remarque également qu'il lui emprunte des « images », constitutives de « tout un réseau métaphorique », des « arguments ponctuels », et jusqu'à « la méthode qui sous-tend » tout son texte, c'est-à-dire « son propre plan » : autrement dit des matériaux infra-textuels, que seule une comparaison du texte et de ses hypotextes permet de mettre au jour<sup>26</sup>. Autre indice phare des études de réception, le nom de Bossuet renvoie à une modalité qu'on qualifiera d'emblématique ou de symbolique<sup>27</sup>, selon qu'il opère comme une synecdoque (le nom de l'auteur renvoyant à l'un de ses écrits<sup>28</sup> et, partant, à l'une de ses identités sociales ou intellectuelles<sup>29</sup>) ou comme une métonymie (le nom de l'auteur renvoyant dans ce cas à une idéologie, politique ou religieuse<sup>30</sup>, ou à une catégorie historiographique<sup>31</sup>). Ces exemples montrent que le nom propre n'est jamais sans

<sup>26</sup> Sylviane Albertan-Coppola, art. cit., p. 99, 100, 101

<sup>27</sup> Cette modalité est désignée par Anne Régent-Susini en des termes identiques : « [L']importance [de Bossuet] semble moins économique que symbolique. S'il n'est sans doute pas le plus lu des auteurs du xviii<sup>e</sup> siècle, Bossuet est à certains égards considéré comme le plus emblématique » (art. cit., 2015, p. 12), et elle transparaît dans les périphrases utilisées par les contributeurs aux trois numéros de la *Revue Bossuet* pour désigner Bossuet : le « parangon du grand orateur français » (Adrien Paschoud, art. cit., p.68), la « référence obligée de l'éloquence de la chaire, la figure de proue d'un catholicisme combattif » (Christiane Mervaud, art. cit., p. 95), « le symbole d'une écriture, d'une politique et d'une religion », « le représentant d'une religion d'État », le « bras armé de l'autorité monarchique » (Maxime Perret, art. cit., p. 37 et 48), « une marque déposée, un étendard dont se réclament les gallicans proches du pouvoir » (Guilhem Labouret, art. cit., p. 56), « l'incarnation idéale de l'orateur lyrique », « le chantre de l'absolutisme » (Emmanuelle Tabet, art. cit., p. 73 et 81), le « parangon du gallicanisme » (Jean-Marie Seillan, art. cit., p. 103).

<sup>28</sup> Au fil des articles, on distingue ainsi en Bossuet l'auteur des *Oraisons funèbres* et des *Sermons*, celui de *l'Histoire des Variations des églises protestantes* et de la *Conférence avec Claude*, celui du *Discours sur l'histoire universelle*, de la *Politique tirées des propres paroles de l'Écriture sainte* et du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, celui du *Sermon sur l'unité de l'Église*, des *Quatre articles* et de la *Défense du clergé de France*, etc.

<sup>29</sup> L'orateur, le théologien, l'exégète, l'historien, le philosophe, le politique, l'écrivain classique, le poète, le prophète.

<sup>30</sup> L'absolutisme, le catholicisme, le gallicanisme, le providentialisme, le jansénisme.

connotation, et qu'il désigne toujours une figure de Bossuet projetée par l'auteur qui le reçoit. Comme le résume Maxime Perret en une formule, il s'agit toujours de se demander « de quoi Bossuet est le nom »<sup>32</sup>, et d'éviter de le désigner par une catégorie anachronique ou une périphrase (l'écrivain, le poète, le philosophe ; l'aigle de Meaux, le Père de l'Église) à laquelle l'auteur étudié ne recourt pas lui-même : aucune d'entre elles n'est jamais neutre.

Une fois ces emprunts et ces références repérés, encore convient-il de voir l'usage qui en est fait, les citations et mentions ne constituant pas forcément, de la part de l'auteur qui les fait, des signes d'adhésion à la pensée ou à l'esthétique de Bossuet. Adrien Paschoud montre ainsi dans son étude sur *l'Encyclopédie* que si l'abbé Mallet et l'abbé Morellet trouvent dans *l'Histoire des Variations des Églises protestantes* et dans la *Conférence avec M. Claude* de Bossuet des arguments d'autorité pour condamner après lui le sectarisme des réformés et réaffirmer l'autorité de l'Église catholique, Diderot n'hésite pas dans la même publication à instrumentaliser la personne de Bossuet pour condamner la Sorbonne ou saper les fondements théologiques de la morale chrétienne. Ces instrumentalisations ponctuelles de la figure et de l'œuvre de Bossuet sont parfois dénoncées par les auteurs eux-mêmes : ainsi Lammenais accuse-t-il ses adversaires gallicans de faire indûment servir leur cause par Bossuet<sup>33</sup>. Notons enfin que l'usage de Bossuet et de ses textes dépend dans une certaine mesure des lieux de publication et des genres d'écrits qui accueillent sa réception : ainsi, l'abbé Yvon, si ouvert aux propositions du théologien dans son *Abrégé de l'Histoire de l'Église*, ne le cite qu'à titre secondaire dans les articles qu'il donne à *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Et si Flaubert se montre mitigé à l'égard du style de l'écrivain dans ses déclarations privées et ses brouillons de travail, il n'hésite pas à invoquer son autorité morale lors du procès de *Madame Bovary*.

## Finalités et enjeux

Une fois ces difficultés identifiées et résolues se pose la question de la finalité des études de réception : à qui profitent-elles ? permettent-elles d'éclairer les auteurs et peut-être, avec eux, les collectivités et les institutions auxquelles ils appartiennent, ou contribuent-elles à enrichir et à approfondir l'appréhension de Bossuet et de son œuvre ? La réponse varie en fonction des échelles d'analyse – individuelle ou collective – des études en question. Lorsqu'elles se restreignent à la réception de

<sup>31</sup> Le xviii<sup>e</sup> siècle, le Grand Siècle, le Siècle de Louis XIV.

<sup>32</sup> Maxime Perret, art. cit., p. 37.

<sup>33</sup> Voir Guilhem Labouret, art. cit., p. 51-57.

Bossuet par un auteur donné, elles tendent avant tout à saisir celle-ci dans sa singularité, comme moyen d'éclairer la pensée, la sensibilité ou encore l'esthétique de l'auteur en question<sup>34</sup>. Bossuet assume dans ce cas une double fonction d'opérateur d'autorité (en tant qu'il permet à l'auteur qui le reçoit de se placer sous son égide et, partant, de bénéficier de l'autorité théologique ou littéraire qui lui est reconnue) et d'opérateur de singularité (en tant qu'il lui permet de concevoir et de préciser avec, et parfois contre lui, sa pensée ou son esthétique). Plusieurs des études réunies dans les trois numéros de la *Revue Bossuet* exposent ainsi en termes nuancés la relation d'un auteur à Bossuet, pour saisir au mieux la spécificité du premier : c'est le cas typiquement des articles consacrés à l'abbé Yvon, à Voltaire, à Maistre, à Lamennais et à Green<sup>35</sup>, qui détaillent leurs adhésions et leurs oppositions à Bossuet, dans une réception qui est toujours partisane, et parfois irrévérencieuse<sup>36</sup>. Mais si ces études vérifient que Bossuet constitue bien pour les auteurs concernés une référence incontournable, aucun d'entre eux n'adhère jamais complètement à sa pensée et à son esthétique et, partant, aucun n'est un bossuétiste au sens strict du terme, si l'on entend par là, comme Louis Bescherelle, un « partisan de la doctrine et du sublime de Bossuet »<sup>37</sup> : à cet égard, sa fonction d'opérateur d'autorité est restreinte. Si le fait n'étonne pas pour ce qui est de Voltaire ou de « l'abbé philosophe » Yvon, il surprend davantage de la part de ces écrivains « catholiques » qu'on aurait bien aimé constituer en une tradition littéraire placée sous l'égide de l'auteur. À cette réception mitigée, une raison essentielle, qui tient au régime d'historicité de Bossuet : la Révolution française a rendu obsolète une pensée théologique et politique indissociable de l'absolutisme, réduisant son magistère comme peau de chagrin<sup>38</sup> ; son monarchisme et son gallicanisme, en particulier, ne sont plus dans l'air du temps. À cet égard, c'est-à-dire d'un point de

<sup>34</sup> C'est ce qu'exprime nettement Michael O'Dwyer en préambule à son étude sur Green : « Au cours de notre analyse nous allons ériger des rapports entre l'univers littéraire greenien et ses commentaires sur Bossuet car c'est bien souvent soi-même qu'on dépeint lorsqu'on entreprend de commenter l'œuvre d'un auteur. » (art. cit., p. 74) L'idée est reprise dans la conclusion en une formule : « En lisant Bossuet, Green se lit et se révèle profondément au lecteur. » (art. cit., p. 83.)

<sup>35</sup> Maistre est ainsi décrit par Pierre Glaudes comme « l'un des principaux héritiers de Bossuet », qui « s'inspire de son prédécesseur et se réclame de lui », le « rejoint », « pense de même », « se réfère à [lui] », « reprend [ses] arguments », « affiche à [son] égard une considération inébranlable » sans réussir toutefois à « dissimuler une certaine gêne », et ainsi se « sépare de lui » sur certaines questions, « s'éloigne de [lui] », allant jusqu'à « s'oppose[r] à lui sur quelques questions qui marquent entre eux une véritable ligne de fracture ». Pierre Glaudes, art. cit., *passim*. Guilhem Labouret insiste surtout sur le fait que Lamennais « entame une critique du gallicanisme théologique » de Bossuet, en affirmant qu'il « s'est trompé », qu'il « l'attaque », qu'il « s'en prend à [lui] », pour dénoncer « moins Bossuet lui-même que l'image que le gallicanisme du XIX<sup>e</sup> siècle est en train de bâtir de Bossuet » et ainsi « retrouver le vrai Bossuet », et ne retenir de lui que son style : « Ennemis sur le fond, Lamennais et Bossuet se rejoignent sur la forme », conclut Guilhem Labouret, art. cit., *passim*. Michael O'Dwyer, quant à lui, utilise un lexique plus affectif pour décrire la relation de Green à Bossuet : Green « trouve la figure de Bossuet peu attirante », « est profondément choqué par ce qu'[il] dit des Juifs », trouve les *Méditations sur l'Évangile* « d'un ennui glacial », juge que la *Relation sur le quiétisme* « ne rend pas Bossuet plus facile à aimer », est « plus positif à son égard » lorsqu'il parle de lui comme directeur de conscience, mais trouve des « pages admirables » dans le *Sermon sur la mort* (M. O'Dwyer, art. cit., *passim*).

<sup>36</sup> L'irrévérence se traduit par la satire de l'emblème de Bossuet, l'aigle se voyant travesti en oie par Flaubert et en cormoran par Huysmans, et par la réécriture parodique de ses textes les plus célèbres, comme celle que produit Voltaire à partir du rêve d'Anne de Gonzague dans l'oraison funèbre éponyme de Bossuet.

<sup>37</sup> Louis Bescherelle, *Dictionnaire national, ou dictionnaire universel de la langue française*, Paris, Garnier, 1856, p. 443.

vue idéologique, Bossuet n'est pas un auteur classique, qui s'émanciperait de son ancrage historique pour servir de modèle universel à des générations de lecteurs et d'écrivains : c'est seulement en raison de son style, unanimement loué, qu'il accède à ce statut, mais son appréciation partagée ne permet pas dès lors de faire le départ entre les écrivains « catholiques » et les autres.

Si la fonction d'opérateur de singularité l'emporte ainsi sur celle d'opérateur d'autorité, elle ne fait pas pour autant de Bossuet un catalyseur qui sortirait inchangé du processus d'individuation dont il fournit l'occasion. L'examen en série des études de réception individuelle fait apparaître en effet un certain nombre de points à partir desquels chaque auteur, peu ou prou, négocie son rapport à Bossuet : son autorité, son éloquence, son style, sa sublimité, sa poésie, son lyrisme, ses sermons, ses oraisons funèbres, son *Discours sur l'histoire universelle*, sa *Politique*, son gallicanisme, sa rivalité avec Fénelon. Certes, ces points font l'objet de discours et d'appréciations parfois divergents, mais ils constituent autant de lieux communs de la réception de Bossuet, à partir desquels une comparaison entre les auteurs est possible, et éventuellement, une généralisation de leur réception à une génération ou à une époque ; ils sont les points d'ancrage des opinions des auteurs au sujet de Bossuet, opinions qui, du moment qu'elles sont partagées et admises, se muent en autant de poncifs que les institutions – Église, édition, école – se chargeront de transmettre, de pérenniser et de constituer en faits. De ce point de vue, les études de réception individuelle rejoignent les études de réception collective présentes dans les trois numéros de la *Revue Bossuet*, qui s'intéressent d'abord à la réception de Bossuet en tant qu'elle traduit une sensibilité et des préoccupations communes, propres à une collectivité et à une époque donnée. Ainsi Bossuet est-il révélateur de l'intérêt des auteurs didactiques et des écrivains de la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle pour une éloquence sublime et pour une langue profondément personnelle<sup>39</sup> ; de même, la comparaison de sa réception

<sup>38</sup> Ce qu'exprime très nettement Pierre Glaudes dans la conclusion à son article : « L'œuvre de Bossuet constitue pour Maistre un legs inestimable auquel il se réfère avec une admiration sincère. Mais le penseur et l'écrivain religieux du Grand Siècle, par certains côtés, ont fait leur temps, et l'auteur des *Soirées de Saint Pétersbourg*, en dépit de son attachement à la tradition dont il est l'héritier, mesure ce qui, à l'aube du xix<sup>e</sup> siècle, fait aussi de lui le juge de son aîné devant l'histoire. » (P. Glaudes, art. cit., p. 35). Mais l'idée se trouve également exprimée dans l'article de Guilhem Labouret : « [...] la tentation est grande [pour Lamennais] de faire de Bossuet une figure de l'intransigeance chrétienne et de chercher à le copier. Et alors le risque est grand de passer à côté des préoccupations du temps : peut-on encore parler à ses contemporains comme Bossuet s'adressait à la cour de Louis XIV ? Voilà l'enjeu de la réflexion de Lamennais : lire du Bossuet, s'inspirer de Bossuet, mais ne pas faire du Bossuet car l'époque ne le permet plus. Lamennais présente dans ses différents textes une tension difficile à maintenir entre le souci de s'inspirer de Bossuet et la nécessité de s'en écarter, le contexte ayant profondément changé. » (G. Labouret, art. cit., p. 60). Reste qu'Adrien Paschoud formulait déjà un constat identique au sujet des encyclopédistes : « De fait, l'optique théologico-politique de Bossuet ne peut plus trouver de place dans l'*Encyclopédie* ; elle affiche un caractère anachronique car elle se heurte à l'émergence d'une domestication du religieux par la raison, laquelle se voit par conséquent sacralisée. Dans l'*Encyclopédie*, et c'est une autre marque de sécularisation, l'œuvre de Bossuet est réinvestie dans le champ littéraire, ou plus précisément dans le champ de l'éloquence, objet à partir de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle d'une mutation profonde. » Autrement dit, l'obsolescence idéologique de Bossuet intervient déjà moins de cent ans après sa mort.

<sup>39</sup> Voir les études de Béatrice Guion et Sophie Hache, art. cit.

respective par les universitaires, par les critiques et par les ecclésiastiques impliqués dans la réédition de ses œuvres fait-elle apparaître un désaccord quant à sa qualité d'écrivain (écrivain catholique ou écrivain tout court ?), que cristallise la question de l'emplacement physique de son monument (cathédrale de Meaux ou Panthéon ?)<sup>40</sup>.

Loin de produire un savoir objectif sur Bossuet, les études de réception réunies dans les trois numéros de la *Revue Bossuet* mettent au jour les accords temporaires ou pérennes dont il fait l'objet, accords qui se cristallisent dans des catégorisations dont aucune ne va de soi au vu de la réalité historique et sociale de ses activités, et qui peuvent être dès lors remises en cause au gré de ses succès et insuccès posthumes<sup>41</sup> : l'évêque devient Père de l'Église, l'auteur écrivain, le prédicateur orateur, moraliste ou poète. Cette dernière catégorie retient l'attention, du fait de son caractère contre-intuitif : elle se retrouve pourtant sous la plume de nombreux auteurs étudiés, de Du Jarry à Lanson, en passant par Voltaire, Diderot, Vauvenargues, Lamennais, Lamartine, Flaubert et Brunetière. Autant que les autres, elle engage à examiner les critères qui la fondent, parce qu'ils varient avec le temps, et qu'ils permettent ainsi d'esquisser une histoire des catégories littéraires et, partant, une histoire de l'idée même de littérature. Davantage, ces catégorisations constituent autant de pistes de recherche sur la personne et sur l'œuvre de Bossuet, parce que, fondées sur des analogies, elles engagent à examiner à nouveaux frais les rapports que celui-ci entretient avec d'autres figures littéraires, des orateurs antiques aux poètes de l'après-guerre, en passant par les moralistes du Grand Siècle<sup>42</sup>.

Car c'est là le point d'aboutissement de cette réflexion métacritique sur les études de réception consacrées à Bossuet : dans leur ensemble, elles questionnent et refondent le rapport de celui-ci et de ses écrits à la littérature, dans des termes qui sont révélateurs de ce que je propose de nommer des régimes de littérarité, c'est-à-dire des modèles de définition, de délimitation et d'organisation de la littérature, pensée comme une institution culturelle.

<sup>40</sup> Voir sur ce point Jean-Thomas Nordmann et Cinthia Meli, art. cit.

<sup>41</sup> Le Concile Vatican I (1870), qui fait triompher l'ultramontanisme, ôte ainsi à Bossuet son statut de Père de l'Église, validé à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle par la première édition de ses œuvres complètes.

<sup>42</sup> Ainsi, c'est l'étude de la réception éditoriale de Bossuet, de la fin du xviii<sup>e</sup> au début du xix<sup>e</sup> siècle, qui m'a engagée dans ma thèse de doctorat à une réflexion sur les rapports que son œuvre oratoire entretenait avec la textualité de ses manuscrits. De même, mais plus ponctuellement, c'est sa catégorisation comme moraliste qui m'a engagée dans l'étude de son usage de l'éthopée dans les sermons. Voir Cinthia Meli, *Le Livre et la Chaire*, op. cit., en particulier les chapitres intitulés « L'invention des *Œuvres oratoires* » et « Essai d'analyse génétique », et « Les Caractères de Bossuet. L'écriture moraliste dans les sermons de Carême », *Poétique*, 176, 2014, p. 281-296.

Le cas Bossuet permet ainsi de mettre au jour un premier type de régime de littéarité, dominant, qu'on qualifiera de formaliste, et que révèle l'application, à sa personne et à ses écrits, des catégories d'orateur, d'écrivain ou de poète d'un côté, et de celles d'éloquence, de style ou de lyrisme de l'autre. Certes, ce type de régime peut connaître différentes configurations, parfois contradictoires, mais il consiste toujours à rabattre la littérature sur sa forme, en évacuant tout ou partie de son contenu : ainsi c'est lui qui a permis la conservation de Bossuet au sein de l'institution littéraire, puis scolaire, à partir du moment où sa pensée ne faisait plus l'unanimité, y compris parmi les écrivains « catholiques ». Mais ce type de régime a les inconvénients de ses avantages : à ne considérer dans les œuvres de Bossuet que leurs qualités formelles, il les réduit à des coquilles, ou plutôt à des cathédrales vides, pour emprunter à Valéry son image<sup>43</sup>, et à des dispositifs sans autres effets qu'esthétiques.

Le second régime de littéarité que contribuent à mettre au jour les études de réception consacrées à Bossuet pourrait être qualifié d'historique : il consiste à adosser la littéarité de Bossuet et de son œuvre à leur appartenance à une tradition dont il pourrait être le fondateur ou la figure tutélaire. Même si les études réunies dans les trois numéros de la *Revue Bossuet* questionnent fortement son statut de modèle, il n'en demeure pas moins que Bossuet constitue bien pour les auteurs et les écrivains des trois siècles envisagés une référence obligée, qui atteste *de facto* son appartenance – même étroitement scolaire – à l'institution littéraire, et motive dès lors la poursuite de son étude par les chercheurs. Le problème de ce régime de littéarité, c'est qu'il ressortit à un raisonnement tautologique, selon lequel Bossuet appartient dans le présent à la littérature pour y avoir appartenu dans le passé. La littérature ne trouve dans ce cas sa légitimité qu'en elle-même, dans une logique autotélique qui pourrait menacer d'entropie l'ensemble d'une discipline en crise, en quête de légitimité sociale, et dont la littérature classique, pour en avoir pendant trop longtemps incarné l'objet par excellence, constitue peut-être bien le talon d'Achille. C'est ce qui expliquerait que les études de réception portent de façon privilégiée sur des écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle – à moins bien entendu que ce ne soient les spécialistes du xvii<sup>e</sup> siècle eux-mêmes qui cherchent à justifier leur appartenance à une discipline qu'ils ne dominent plus depuis longtemps.

Il est enfin un dernier régime de littéarité, dans l'angle mort des études de réception examinées, qui pourrait légitimer autrement, moins l'étude scientifique que la lecture et l'enseignement de Bossuet et de ses œuvres : celui qui fonde le littéraire sur le caractère transhistorique des textes, qui arrache ceux-ci à leurs conditions historiques de production pour leur donner une réception dans le

---

<sup>43</sup> Voir Valéry, « Sur Bossuet », *op. cit.*, p. 498.

présent des lecteurs, dès lors que ceux-ci réagissent à leurs sollicitations. De fait, c'est bien ce régime qui commande les réactions mitigées, mais toujours passionnées, ou du moins engagées personnellement, de Voltaire, de Maistre, de Lamennais, de Flaubert, de Huysmans ou de Green. La littérarité que définit ce régime est entièrement subjective, et se prête difficilement à l'élaboration d'un savoir scientifique ; elle laisse tout au plus entrevoir la possibilité d'une adhésion collective à une réception ponctuelle de Bossuet, qu'on peut dès lors ressaisir comme une herméneutique, et dont l'enseignement et l'oralité constitueraient sans doute les modalités privilégiées. Ce régime de littérarité a l'avantage, il me semble, de réconcilier dans l'œuvre de Bossuet le fond et la forme, dans une expérience de lecture susceptible de remotiver sa valeur esthétique et éthique, dans et pour le présent ; mais il a l'inconvénient de son caractère temporaire, car sans cesse appelé à être renégocié et, partant, peu compatible avec l'élaboration d'un corps de savoir stable, qui pourrait garantir à la discipline littéraire son rang parmi les sciences humaines.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Béatrice Guion, « "Le seul éloquent entre tant d'écrivains qui ne sont qu'élégants" ? Lectures de Bossuet au xviii<sup>e</sup> siècle », *Revue Bossuet*, 8, 2017, p. 21-41.

Sophie Hache, « Le parallèle des orateurs dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Bossuet et Fléchier », *ibid.*, p. 43-58.

Adrien Paschoud, « Bossuet au miroir de l'*Encyclopédie* », *ibid.*, p. 59-71.

Christiane Mervaud, « Présence de Bossuet dans les *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire », *ibid.*, p. 73-96.

Sylviane Albertan-Coppola, « De l'évêque de Meaux à l'encyclopédiste Yvon, l'histoire du christianisme », *ibid.*, p. 97-105.

Bernard Gallina, « Bossuet vu par Barbey d'Aurevilly », *Revue Bossuet*, 7, 2016, p. 119-140.

Pierre Glaudes, « Une admiration et ses limites. Maître dans la postérité de Bossuet ? », *Revue Bossuet*, 6, 2015, p. 17-35.

Maxime Perret, « Bossuet selon Balzac. Littérature, politique et religion », *ibid.*, p. 37-50.

Guilhem Labouret, « Lammenais et Bossuet », *ibid.*, p. 51-70.

Emmanuelle Tabet, « Bossuet orateur lyrique chez Lamartine », *ibid.*, p. 71-83.

Stéphanie Dord-Crouslé, « Le Bossuet de Flaubert ou la dialectique de l'aigle et de l'oie », *ibid.*, p. 85-101.

Jean-Marie Seillan, « Huysmans et le "Cormoran de Meaux" », *ibid.*, p. 103-119.

Maxime Perret, *Balzac et le xviii<sup>e</sup> siècle. Mémoire et création littéraire*, Paris, PUSN, 2015, p. 129-132.

Cinthia Meli, *Le Livre et la Chaire. Les pratiques d'écriture et de publication de Bossuet*, Paris, Honoré Champion, 2014.

Jean-Thomas Nordmann, « Critiques et universitaires de Bossuet au seuil du xx<sup>e</sup> siècle », *Revue Bossuet*, 4, 2013, « Bossuet au xx<sup>e</sup> siècle », p. 9-24.

Cinthia Meli, « La réception scientifique de Bossuet à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle : autour de la *Revue Bossuet* », *ibid.*, p. 25-39.

Christian Sorrel, « Une vie pour l'érudition : Charles Urbain (1852-1931) », *ibid.*, p. 41-55.

Alain Lanavère, « Bossuet selon les antimodernes du xx<sup>e</sup> siècle », *ibid.*, p. 57-71.

Michael O'Dwyer, « Dans les mots de l'évêque de Meaux : Julien Green lecteur de Bossuet », *ibid.*, p. 73-84.

André-Alain Morello, « Lire Bossuet au Congo : Gide à la frontière des préjugés et de l'ethnologie », *Bulletin des Amis d'André Gide*, 177-178, 2013, p. 87-97.

Stéphane Zekian, *L'Invention des classiques. Le « siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris, CNRS Éditions, 2012, partie IV, chapitre 11, « Le moraliste définitif », p. 311-321.

Jean-Louis Quantin, « Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre », in R. Abadet (dir.), *Les Passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Paris, PUPS, 2010, p. 1551-1574.

Stéphane Drouin, *Théologie ou libertinage ? L'exégèse allégorique à l'âge des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2010.

Nicolas Piqué, *De la tradition à l'histoire. Éléments pour une généalogie du concept d'histoire à partir des controverses religieuses en France (1669-1704)*, Paris, Honoré Champion, 2009.

Anne Régent-Susini, « Modèles et contre-modèles de la polémique religieuse selon Saint-Simon : la querelle du quiétisme dans les *Mémoires* », *Cahiers Saint-Simon*, 36, 2008, p. 30-35.

Damien Blanchard, « Les bénédictins de Saint-Maur du xviii<sup>e</sup> siècle, lecteurs et éditeurs de Bossuet », in G. Ferreyrolles (dir.), *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 343-363.

Rita Hermon-Belot, « Bossuet mis à contribution par la Révolution française », *ibid.*, p. 365-376.

Philippe Boutry, « Joseph de Maistre lecteur de Bossuet », *ibid.*, p. 377-403.

Christian Albertan, « Sous les cendres la braise : l'édition des *Méditations* et des *Élévations* au xviii<sup>e</sup> siècle », in A.-E. Spica (dir.), *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements*, Bern, P. Lang, 2005, p. 291-303.

Jacques Le Brun, « La *Politique* de Bossuet : les débats autour de sa publication d'après des documents inédits », *ibid.*, p. 277-289.

Paola Vismara, « Bossuet en question. Ecclésiologie et politique en Italie au xviii<sup>e</sup> siècle », *ibid.*, p. 305-318.

Jacques Le Brun, « Échos en pays germaniques de la querelle du pur amour », in H. Lehmann (dir.), *Jansenismus, Quietismus, Pietismus*, Göttingen, Vandenhoeck, 2002, p. 76-91.

Emmanuelle Tabet, *Chateaubriand et le xvii<sup>e</sup> siècle. Mémoire et création littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2002.

-, « Réception et interprétation des *Sermons* de Bossuet de Voltaire à Gide », *Lectures de Bossuet*, Rennes, PUR, 2001, p. 215-224.

Volker Kapp, « Fénelon en Allemagne », in Henk Hillenaar (dir.), *Nouvel État présent des travaux sur Fénelon*, Amsterdam, CRIN 36, 2000, p. 127-151.

Emmanuelle Tabet, « Chateaubriand et Bossuet orateur », *RHLF*, 1998, 6, p. 1073-1086.

Jacques Le Brun, « Résurgences au dix-huitième siècle de la question du pur amour », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 265, 1989, p. 1242-1245.

-, « Les premiers éditeurs français de Bossuet au xviii<sup>e</sup> siècle », in Th. Goyet et J.-P. Collinet, *La Prédication au xvii<sup>e</sup> siècle. Journées Bossuet*, Paris, Nizet, 1980p. 165-185.

-, *Les Opuscules spirituels de Bossuet. Recherches sur la tradition nancéienne*, Nancy, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nancy, 1970.

## PLAN

---

- [Terrains, indices, modalités](#)
- [Finalités et enjeux](#)

## AUTEUR

---

Cinthia Meli

[Voir ses autres contributions](#)